

Commune de Saint-Pierre-en-Faucigny (74)

COMPTE RENDU DE LA REUNION **DU C.C.A.S.**

Du 21 septembre 2022 à 17 heures

Date de convocation du Conseil d'Administration : 13 septembre 2022

PRESENTS : M. ETIENNE

Mmes PAGET, BURNIER, BOCHATAY, ESPINASSE, MICHEL

ABSENTS REPRESENTES : /

ABSENTS : Mme VAUDEY, RANGHIERO, M. GAILLARD

Le compte-rendu de la précédente séance (15 juin 2022) est approuvé à l'unanimité.

L'ordre du jour de la présente séance est approuvé à l'unanimité :

- Subventions ADMR et SADVA
- Secours financiers
- Divers
- Manifestations de fin d'année

➤ **Subventions ADMR et SADVA**

Il est proposé au Conseil d'administration du CCAS de voter les subventions aux associations suivantes :

- A.D.M.R. : selon la convention de participation signée le 20 mars 2003 avec l'ADMR du Pays Rochois il est voté à avec 6 votes favorables une subvention de 11 022 euros représentant 1.60 euro par habitant (7 026 hbts).
- SADVA (Service A Domicile de la Vallée de l'Arve), il est voté à l'unanimité de reconduire une subvention de fonctionnement de 2 000 euros.
Un bilan sera demandé à la SADVA. Les élus proposent de regarder lors du DOB 2023 l'intérêt de poursuivre ce financement.

A l'unanimité, les membres de conseil d'administration sont favorables à ces demandes de subvention pour l'ADMR (11 022 €) et la SADVA (2 000 €) ;

➤ Secours financiers :

..., en grande difficulté financière (surendettement, ...) a permis, via le PMS de la Roche et UFOVAL d'envoyer ses filles en colonie de vacances en juillet 2022. Le coût total représente plus de 1860 €. Divers partenaires participent au financement de ces congés, il est demandé au CCAS de participer à hauteur de 200 €.

A l'unanimité, les membres du CCAS sont favorables à cette demande de financement à hauteur de 200 €. A noter que pour les années suivantes, la famille serait orientée vers le service jeunesse.

..., employée dans un établissement de santé, gère habituellement bien un budget serré. Une panne auto, exceptionnelle vient contrarier son budget ; Il est demandé au CCAS de participer à une partie des coûts de réparation. Ils s'élèvent à 925 €.

A l'unanimité, les membres du CCAS sont favorables à cette demande de financement à hauteur de 250 €. sur présentation de la facture et de l'indication de service fait par

➤ Divers :

- Téléthon 2022 : la commune et le CCAS mettront en place cette année, des animations sur le marché le 3 décembre. Les membres du CCAS sont invité à participer à la réalisation de pâtisseries...
- La collecte alimentaire en Pays Rochois sera effectuée pour le compte de la Croix Rouge le samedi 12 novembre 2022.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures.

Saint-Pierre-en-Faucigny, le 21 septembre
2022

**Le Vice-Président du C.C.A.S.,
Eddi ETIENNE**

